FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Année scolaire 2021/2022
Annexe G

FICHE D'INSCRIPTION

Etablissement : Académie André SOURIS Inscription ☐ Réinscription ☐

Personne morale responsable de la collecte des données[1]: La Ville de Charleroi représentée par son Collège communal en la personne de Monsieur Paul MAGNETTE, Bourgmestre, assisté de Monsieur Lahssen MAZOUZ, Directeur général.
Coordonnées du délégué à la protection des données : Amal DETAILLE – 071/86.07.01

Domaines : (Biffer le(s) domaine(s) non suivi(s))
Arts plastiques, visuels et de l'espace *Musique* *Arts de la parole et du théâtre* *Danse*

Informations de l'élève :

Nom :……..Prénom(s) :……
Date de naissance :……Numéro de registre national[2] :……Genre : F/M/X :……..
Adresse : rue……n°……bte……..
CP……Localité :……
Tél :……Gsm :……..E-mail :……

Informations de la personne responsable : (A compléter si élève mineur)

Nom & Prénom(s): ……
Parent/Tuteur/Autre : ……..
Adresse (si différente de l'élève) : ……..
Tél : ……Gsm : ……E-mail :……

(Ré)Inscription au(x) cours: (Encadré à compléter par l'établissement)

Implantation	Domaine	Cours	Filière	Année	Période(s)	Professeur

Etudes artistiques déjà suivies/en cours : (A compléter ou barrer si sans objet)
Etudes artistiques déjà suivies et/ou en cours dans un autre établissement de l'enseignement artistique (ESAHR ou ESA) :

Etablissement	Domaine	Cours	Filière	Année

Je m'engage à ne pas m'inscrire dans un même cours auprès d'un autre établissement d'enseignement artistique subventionné ou organisé par la Communauté française (CF).

Droit d'inscription (conformément à l'arrêté du 20/11/1995) : (Encadré à compléter par l'établissement)

Situation de l'élève :**- de 12 ans ❑**	**Entre 12 et 18 ans ❑**	**+ de 18 ans❑**
(né après le 31/12/09)	(né entre le 15/10/03 et le 31/12/09)	(né avant le 15/10/03)
Situation générant une exemption ou une exonération (voir verso) N° : ……		
Montant à payer : 0 € ❑	76 € ❑	190 € ❑
Document à fournir (*) : **Carte d'identité** + A ❑ B ❑ C ❑ D ❑ E ❑ F ❑ G ❑ H ❑ I ❑ J ❑		

(*) **A** : *Attestation de l'école fréquentée* **B** : *Attestation de l'ONEM, organisme de paiement (CAPAC-syndicats) (H4)* **C** : *Composition de ménage*
D : *Attestation du CPAS* **E** : *Attestation du SPF Sécurité Sociale, de l'AViQ, du Service PHARE ou du VAPH* **F** : *Attestation officielle (H5) émanant établ. ESAHR*
G : *Attestation de l'établiss. second. organisant l'option* **H** : *Attestation du FOREM, ACTIRIS, VDAB ou ADG* **I** : *Attestation du Service fédéral des Pensions*
J : *Preuve inscription pour les 2 enfants + âgés*

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données et à la loi cadre du 30/07/2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données à caractère personnel renseignées sur cette fiche (ainsi que ses documents annexes) sont traitées par l'établissement dont mention sur la présente fiche d'inscription, dans la stricte finalité de l'administration des élèves. Ces données seront tenues à la disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, pouvoir subventionnant et de contrôle pour l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit dans la stricte finalité de ses missions de contrôle. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit non seulement auprès de l'établissement précité mais également auprès du service de protection des données du Ministère de la Communauté française, situé Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles (protectiondesdonnées@cfwb.be)

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur de l'Enseignement Secondaire Artistique à Horaire Réduit de la Ville de Charleroi et j'en accepte l'application. Conformément à l'article 14 de ce document, **j'autorise - je n'autorise pas** (*) la prise d'image statique (photo) ou dynamique (vidéo) dans le contexte d'activités scolaires (travail de classe, excursion pédagogique, évaluation publique, spectacle...).
Ces images pourront être diffusées hors de l'école par tout procédé technique, sur quelque support que ce soit (site de l'Académie, journal de l'Académie, ...)

Date d'inscription : ……..
Signature de l'élève ou de la personne responsable[3] : …….....

1 Soit, l'asbl … / l'Administration communale ou la Ville de …, représentée par …
2 En vertu du décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française (articles 8 à 11)
3 Si l'élève est mineur.